

[PROXIMA] - [ENEOS] Comment créer une activité et y affecter un tarif ?

Afin de créer une activité, se placer sur le lieu concerné, cliquer sur le bouton  puis sur

+ Ajouter une activité

Ajout d'une activité

Les champs suivis d'un * sont obligatoires

Nom de l'activité *

De à

Tarif forfaitaire

Article *

Code produit * Plus de tarif

Réserve sur le portail famille

Options complémentaires

Nom abrégé

Lieu

Mobile / Tablette

Heures prises en compte sur pointage mobile

Code couleur des événements

Préréservation Réservation Présence

Précisions sur les horaires

Durée théorique

Pointage unique Début Fin

Activité ponctuelle

Nombre de places limité

Enfants affichés sur la vue pointage

Informations de facturation

Facturation des absences non justifiées (%)

Tarif en % du quotient familial

Cette activité est une fusion de:

- **Nom de l'activité** : Nom de l'activité
- **Nom abrégé** : Nom abrégé de l'activité (limité à 8 caractères pour l'affichage sur les factures)
- **Lieu** : Lieu sur lequel a lieu l'activité (lieu sur lequel on se trouve par défaut)
- **Activité uniquement accessible au Groupe** : Choisir un groupe dans le cas où l'activité ne concerne qu'un seul groupe (par exemple, uniquement le groupe CP concerné par cette activité). Si l'activité peut concerner tous les enfants, laisser « Groupe »
- **Nombre de places limitées** : Indiquer le nombre maximal d'enfants que l'activité peut accueillir. Cela est indicatif et ne bloquera pas les réservations si le nombre est atteint.
- **Activité Ponctuel** : Cocher la case dans le cas d'une activité ponctuelle (par exemple, une sortie vélo)
- **Heure de début** : Indiquer l'heure de début de l'activité
- **Heure de fin** : Indiquer l'heure de fin de l'activité

• **Durée théorique** : Durée de l'activité (utilisée notamment pour les statistiques CA7)

- **Unité de temps** : Choisir l'unité en fonction de la facturation
- **Pointage unique** : Permet de pointer la présence uniquement au départ ou à l'arrivée
- **Enfants affichés sur la vue de pontage** : Permet de faire afficher tous les enfants ou uniquement l'activité favorite lors du pointage
- **Code produit** : Sélectionner le code produit en vue de la facturation
- **Article** : Sélectionner l'article en vue de la facturation
- **Tarif en % du quotient familial** : Dans le cas d'une facturation par quotient familial, possibilité d'appliquer un pourcentage de quotient pour la facturation (peu utilisé)
- **Activité à convertir** : Utilisé si par exemple un enfant est pointé sur la garderie du matin, du midi et du soir (3 activités distinctes), le logiciel peut alors déclencher une activité garderie journée complète.
- **Réservable via le portail** : En cochant cette case, cela rend l'activité pré-réservable sur le Portail Famille. Il est alors possible de mettre en place des délais de pré-réservation.

Une fois que l'activité est créée, il est nécessaire d'indiquer les tarifs et le mode de calcul, pour cela cliquer sur

Plus de tarif

- **Prise en compte du quotient familial** : Répondre « oui » s'il s'agit d'une facturation par quotient familial
- **Mode de calcul** : Choisir « Forfaitaire » dans le cas d'un tarif au forfait, sinon « Prorata temporis » afin de mettre en place une proratisation suivant la durée de l'activité
- **Tarif dégressif** : Dans le cas d'une fratrie, permet d'appliquer des tarifs différents en fonction du nombre d'enfants.
- **Tarifs spécifiques hors commune** : Permet d'appliquer des tarifs différents pour les personnes résidant sur la commune et celles hors commune. (Pour indiquer qu'un responsable est « hors commune », aller sur la fiche du responsable, cliquer sur l'onglet « Divers » et cochez la case « Hors commune »).

Dans le cas d'un tarif forfaitaire :

- **Regroupement** : Définir un regroupement (par exemple inscrire « ALAE » sur toutes les activités concernées par ce regroupement) permet de comptabiliser le nombre de présences pour toutes les activités du regroupement (pour ensuite déclencher un forfait par exemple au-delà de 10 présences sur le regroupement)
- **Base forfaitaire** : Permet de choisir trois modes de calcul (tarif séance puis forfait avec séance supp, tarif séance puis forfait plafonné et tarif forfait d'office). Ainsi, en fonction d'une périodicité ou d'une période de facturation, et en fonction du nombre de présences il est possible de faire déclencher un forfait.
- Le montant mis sur l'écran précédent ressort sur cette page est peu être modifiés directement dans la case ci-dessous :

#	Montant (1)	Montant déduit (i)
1	3,00 €	0,00 €

En cas de difficulté à mettre en place des tarifs spécifiques, contacter notre [support](#).